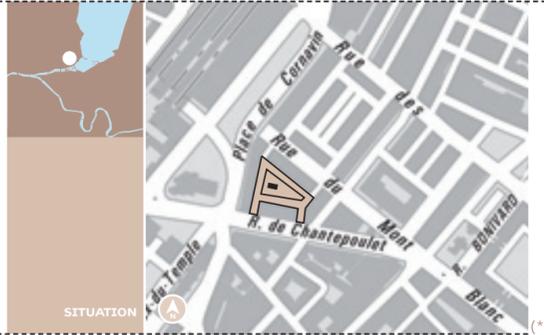


FICHE TECHNIQUE ET DONNÉES

OBJET

SQUARE DE CHANTEPOULET  
ENTRE LA RUE DE CHANTEPOULET ET  
LA RUE DU MONT-BLANC, 1201 GENÈVE  
PARCELLE 2982  
COMMUNE DE GENÈVE - SECTION CITÉ



PROGRAMME DES TRAVAUX

- Aménagement d'un square piéton
- Rénovation et transformation de l'édicule, comprenant des locaux pour la Voirie et la création d'une buvette
- Plantation d'arbres en complément de ceux existants
- Installation d'une borne fontaine et de mobilier urbain (bancs, poubelles, caninette et arceaux à vélos)
- Reconstruction du revêtement des deux ruelles d'entrée et mise en place de bornes rétractables
- Remplacement complet de l'éclairage public et ajout de quatre candélabres
- Construction de nouveaux collecteurs et réfection d'un collecteur existant
- Implantation d'une benne enterrée pour les déchets de nettoyage de la Voirie

CHRONOLOGIE

Vote du crédit d'étude par le Conseil municipal	février 2009
Vote du crédit de construction par le Conseil municipal	juin 2011
Octroi des autorisations de construire	juin 2004 et février 2011
Début des travaux	juin 2013
Fin des travaux	mars 2015
Inauguration	30 mars 2015

BUDGET

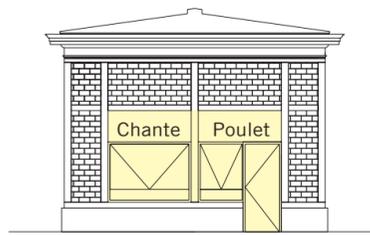
Crédit d'étude		Fr. 100'000.-
Crédits de réalisation	(assainissement)	Fr. 398'700.-
	(square)	Fr. 2'033'500.-
	(édicule)	Fr. 733'000.-
<b>Total des crédits votés</b>		<b>Fr. 3'265'200.-</b>

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

**VILLE DE GENÈVE**  
Service de l'aménagement urbain et de la mobilité  
25, rue du Stand - 1204 Genève  
Tél. 022 418 20 70  
et  
Service du génie civil  
10, rue François-Dussaud - 1227 Les Acacias-Genève  
Tél. 022 418 42 50  
et  
Direction du patrimoine bâti  
25, rue du Stand - 1204 Genève  
Tél. 022 418 21 50  
Avec le Service de l'énergie et la Conservation du patrimoine architectural

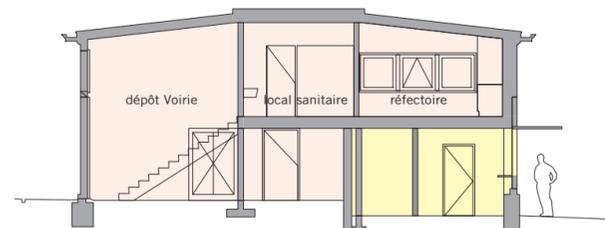
MANDATAIRES

**ARCHITECTES**  
MSV architectes urbanistes sàrl  
**INGÉNIEURS CIVILS**  
SOLFOR SA



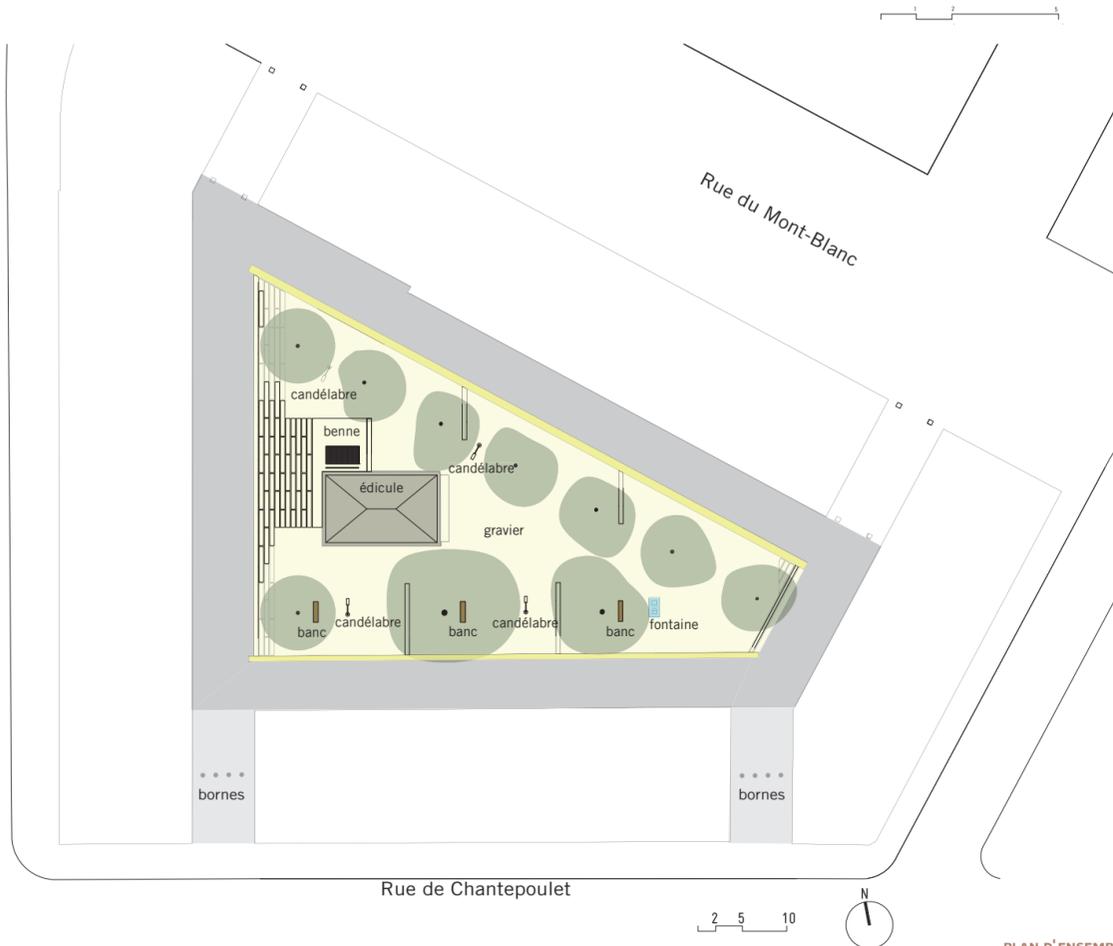
Buvette

FAÇADE ÉDICULE



Buvette

COUPE ÉDICULE



SQUARE DE CHANTEPOULET

AMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION  
ESPACE PUBLIC ET BÂTIMENT



PLAN D'ENSEMBLE

## AMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION

SQUARE DE CHANTEPOULET

### AMÉNAGEMENT DU SQUARE DE CHANTEPOULET ET RÉNOVATION DE L'ÉDICULE

#### NOTICE HISTORIQUE ET MOTIFS DES TRAVAUX

Le square de Chantepoulet est situé sur l'emplacement des anciennes fortifications, à la jonction du maillage entre le périmètre protégé de Cornavin - Mont-Blanc et le quartier de Saint-Gervais. Sa forme urbaine, communiquant avec les rues adjacentes par plusieurs échancrures, est fréquente dans les quartiers formant la ceinture fazyste, tels les squares voisins Pradier et du Mont-Blanc. Le principe de ces squares était d'assainir les quartiers en élargissant et perçant les traditionnelles cours fermées, afin de répondre aux préoccupations d'hy-

giène, d'esthétique et de vie sociale de l'époque. Ces squares concourent à valoriser les immeubles qui les bordent. Les arrières sont aérés et lumineux et souvent agrémentés de plantations. Ils forment un réseau d'espaces publics semi-fermés à l'échelle de l'homme.

Sur la partie haute du square de Chantepoulet se dresse un édicule. Construit en 1900 pour abriter un dépôt du bataillon des sapeurs-pompiers, il s'inscrit en retrait du mail d'arbres. Par la suite, il a été affecté à la Voirie, en tant que dépôt. Les façades révèlent un souci de mise en forme. En dépit de la modestie des matériaux, les élévations présentent une ordonnance classique et démontrent une intention de logique et de lisibilité.

De nombreux projets de réaménagement du

square se sont succédé à partir des années 1930. En 1969 déjà, on s'inquiétait de la mauvaise utilisation de ce lieu, devenu un parking. En 1990, un concours nommé « Places ! » proposait une réflexion sur plusieurs espaces publics, dont le square de Chantepoulet, sans qu'un mandat de réalisation ne suive pour ce dernier. En 2008, le projet de réaménager le square fut réactivé. Cela était devenu d'autant plus nécessaire que ce lieu s'était fortement dégradé au cours des années.

#### PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

Le square a retrouvé sa vocation de place piétonne. Le sol est traité de manière continue de façade à façade. Le cœur du square, dévolu à la détente, est recouvert d'un revêtement concassé stabilisé de cou-

leur ocre, apportant de la chaleur visuelle. Le pourtour est en enrobé bitumineux, carrossable, permettant la desserte des différents commerces et l'accès aux ayants-droit et aux pompiers. Latéralement, une bande de béton teinté sert de transition entre le cœur et le pourtour du square.

Sur la partie haute, une dalle de béton armé, nervurée et remplie de gravier concassé, a été mise en place afin de supporter le poids des camions de la Voirie et leur permettre d'accéder à la benne de collecte de déchets enterrée, située à côté de l'édicule.

Les deux ruelles d'accès ont été réaménagées en trottoirs traversants, en béton calpiné classique, du type « Ville de Genève ». Des bornes pneumatiques rétractables gèrent l'entrée et la sortie du square.

La structure végétale, constituée de huit marronniers, a été complétée par la plantation de deux nouveaux arbres de la même essence au bout des deux alignements existants. Des bancs, poubelles, arceaux à vélos ont été installés et une borne fontaine a pris place vers la pointe du square.

Le lieu étant en pente régulière, des caniveaux pour récupérer l'eau ont été aménagés à distance régulière, notamment sur la partie centrale.

L'éclairage public a été entièrement remis à neuf : quatre nouveaux candélabres ont été installés au centre du square et les appliques fixées aux façades des bâtiments ont été changées.

### RÉNOVATION ET TRANSFORMATION DE L'ÉDICULE

L'édicule se compose d'un seul volume rectangulaire. Ses murs sont réalisés en plots de ciment avec une structure en colombage en façade.

Le projet de rénovation a permis d'optimiser la volumétrie du dépôt tout en conservant l'enveloppe existante. Son affectation a été adaptée afin que ce pavillon participe à l'ensemble du réaménagement du square. En effet, en superposant les activités dévolues à la Voirie, il était possible de créer une buvette saisonnière dans la partie opposée du bâtiment.

Une mezzanine a été aménagée à l'intérieur du pavillon. Elle accueille un réfectoire, un vestiaire et un groupe sanitaire

pour les employés de la Voirie. L'accès à cet étage est assuré par un escalier interne en liaison directe avec l'extérieur.

Le rez-de-chaussée se divise entre le dépôt de la Voirie et une petite buvette s'ouvrant sur l'extérieur par de nouveaux percements. Elle comporte un WC semi-public, également accessible aux personnes handicapées.

Le pavillon a été partiellement isolé et tous les vitrages ont été changés. A l'étage, les murs sont recouverts de contreplaqué de bouleau verni.

#### TRAVAUX EN SOUS-SOL

Le réseau des collecteurs devait être assaini. Un nouveau collecteur pour les eaux

pluviales ainsi qu'un nouveau tronçon pour la récolte des eaux mélangées ont été construits. Des travaux de chemisage (pose d'une gaine en matériau souple) sur un collecteur d'eaux mélangées existant ont également été réalisés.

Une benne enterrée pour récolter les déchets de nettoyage de la Voirie a été implantée à côté de l'édicule.

#### UN ESPACE DE CALME DANS UN QUARTIER ANIMÉ

Grâce à un réaménagement simple, le square de Chantepoulet, qui n'était plus qu'un lieu de passage, a retrouvé son usage d'origine d'espace public d'agrément. Dévolu aux piétons, il offre aux habitants et passants un espace de calme, de détente

et de rencontre au sein d'un quartier animé. Aux beaux jours, la buvette et sa terrasse participent à l'animation du square.

